



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# Charte NATURA 2000 « Littoral Seino-Marin »

## Formulaire d'adhésion

**A REMPLIR**, sauf pour les demandes de dispense d'évaluation d'incidences Natura 2000

Nom :

Prénom :

Adresse :

Activités :

Courriel :

Adhésion individuelle (pour un particulier)

Adhésion collective (pour une structure)

LA CHARTE NE SE SUBSTITUE PAS AUX OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES EN VIGUEUR LIÉES AUX USAGES DE LA MER DONT J'AI CONNAISSANCE ET QUE JE RESPECTE

Structure représentée :



## Engagements de bonnes pratiques

Je m'engage à respecter les points d'accès au site matérialisé (parking, balisage, sentiers reconnus, cales de mise à l'eau, etc.) ainsi que les voies le parcourant (chemins, tracés etc.)

Je m'engage à éviter le dérangement de la faune. Pour cela, je consulte et diffuse les signes de dérangement, et je m'engage à adopter les bonnes pratiques associées (cf. pages suivantes).

Je m'engage à informer et sensibiliser tout personnel, mandataire, prestataire, entreprise, client ou usager que je représente aux enjeux écologiques du site (notamment sur le site internet), à la réglementation environnementale existante et aux bonnes pratiques à adopter pour la préservation du milieu marin et des espèces présentes.



## Fiche bonnes pratiques « Eviter le dérangement de la faune »

Intensité de la perturbation	Signes de dérangement	Possibles conséquences chez les animaux	Attitude à adopter, pour tous les moyens de transport
+	Arrêt de l'activité, observation de l'intru	Stress généré. Risque de propagation du stress sur les individus à proximité (impact proportionnel à la taille du groupe)	Eviter les éclats de voix ainsi que les bruits importants.  Modifier sa trajectoire/s'éloigner rapidement en présence de signes de nervosité ou de panique chez les animaux.  Eviter tout changement brutal de vitesse ou de direction. En mer, préférer une trajectoire parallèle à la côte plutôt que des allers-retours.
++	Cris	Si cette situation se reproduit de manière régulière, risque de réponse comportementale plus importante.	
+++	Envol	Augmentation de la dépense énergétique Difficultés d'alimentation	
++++	Attaque / Simulation d'oiseau blessé	Abandon temporaire des nids (baisse de la santé des poussins, risque accru de prédation)	
+++++	Fuite de la zone	Abandon définitif des nids, échec de la reproduction et mort de l'œuf/du jeune.	

Pour rappel, les périodes de nidification par espèces sont indiquées ci-contre.	<b>Enjeux forts</b>	goéland argenté	avril à juillet
		fulmar boréal	mai à fin août
Celles-ci ont définies les deux périodes du tableau ci-après.		mouette tridactyle	fin avril à mi-août
	Enjeux secondaires	goélands marins et bruns	avril à juillet
		faucon pèlerin	février à juin
		grand cormoran	février à juillet
cormoran huppé		février à juillet	

## Fiche bonnes pratiques « Eviter le dérangement de la faune »

Type de moyen de transport	Période concernée	Comportement à adopter pour éviter le dérangement des oiseaux
A pied, à cheval	<u>Mars à août</u>	- Je m'engage à ne pas m'approcher à moins de 100m de la paroi des falaises pendant la période de nidification
	<u>Toute l'année</u>	- Je m'engage à ne pas m'approcher à moins de 100m des groupes d'oiseaux sur l'estran, de tout temps, pour éviter leur envol, - Je m'engage à retenir mes animaux et ceux de mes ayants droits (par une laisse ou en le gardant à 100m de moi) afin d'éviter absolument l'envol de groupes d'oiseaux, ou la prédation des nids à même le sol. - Je m'engage à ne pas camper, bivouaquer ou faire de feu sur le cordon de galets
Moyen aérien non motorisé	<u>Mars à août</u>	- Je m'engage, en phase de vol, sur l'ensemble du site, à éviter au maximum de descendre sous les 50m d'altitude au-dessus de la ligne de crêtes des falaises. - Si les conditions de vents me forcent à passer sous la ligne de crête, je m'éloigne de la paroi de la falaise au maximum, le plus rapidement possible. Pour l'atterrissage d'urgence sur la plage, j'adopte une trajectoire d'approche perpendiculaire au trait de côte. - Au cap Fagnet, je décolle dans la direction opposée au cap (ex : vers l'Est si je décolle du Val Saint Nicolas), et je m'engage à ne pas descendre sous les 50m d'altitude au-dessus de la ligne de crêtes des falaises entre la Porte à la Reine et le Cap Fagnet. - Au cap d'Antifer, je m'engage à ne pas descendre sous les 50m d'altitude au-dessus de la ligne de crêtes des falaises entre la jetée du port d'Antifer et la plage du Tilleul.
	<u>Toute l'année</u>	- Je m'engage à ne pas décoller si le vent est inférieur à 16km/h, c'est à dire lorsque les conditions de vent vont me pousser à atterrir sur la plage. - Je m'engage à éviter les changements brusques de trajectoires, les descentes ou le surplace
Drones	<u>Mars à août</u>	- Je m'engage à ne pas réaliser de survol, en reportant les opérations.
	<u>Toute l'année</u>	- Je m'engage à éviter les changements brusques de trajectoires, les trajectoires en zig-zag, et les trajectoires verticales (montées ou descentes). - Je m'engage à maintenir mon drone à plus de 100m de la paroi des falaises, ainsi que des oiseaux.
Moyen aérien motorisé (hors drones)	<u>Mars à août</u>	- Je m'engage à ne pas survoler à moins de 300m des falaises (parois et crête) pendant la période de nidification.
	<u>Toute l'année</u>	- Je favoriser les aéronefs silencieux et peu consommateurs en carburant. - Je m'engage à éviter les changements brusques de trajectoires, les descentes ou le surplace à moins de 300m des oiseaux
Moyen nautique non motorisé	<u>Mars à août</u>	- Je m'engage à ne pas m'approcher à moins de 100m des falaises, pendant la période de nidification.
	<u>Toute l'année</u>	- Je m'engage à ne pas m'approcher, si les conditions de mer le permettent, des radeaux d'oiseaux (regroupements d'oiseaux se reposant à la surface de l'eau) en restant 100m de distance.
Moyen nautique motorisé	<u>Mars à août</u>	- Je m'engage à ne pas m'approcher à moins de 300m des falaises, pendant la période de nidification.
	<u>Toute l'année</u>	- Je m'engage à ne pas m'approcher, si les conditions de mer le permettent, des radeaux d'oiseaux (regroupements d'oiseaux se reposant à la surface de l'eau) en restant à 300m de distance. - Je m'engage à minimiser l'impact sonore des navires et véhicules nautiques motorisés en utilisant un moteur le moins bruyant possible (privilégier les moteurs 4 temps par rapport aux 2 temps par exemple) et en limitant ma vitesse lorsque je navigue sur le site.



## Recommandations de bonnes pratiques

- Je m'engage à adopter une démarche globale de **protection et de respect de l'environnement : gérer mes déchets** ainsi que ceux que je pourrais trouver en mer (avec une vigilance particulière en période de nidification), les trier et utiliser les dispositifs de collecte, utiliser les zones de **carénage** équipées de dispositifs de récupération et de traitement des eaux usées, utiliser des produits respectueux de l'environnement (écolabellisés), adopter des pratiques visant à minimiser mon impact sur l'environnement.
- Je **participe aux enquêtes et aux études** menées dans le cadre de Natura 2000 pour mieux connaître mon activité sur le site (sans obligation financière, études ciblées par les mesures de gestion ou pour l'actualisation de la connaissance de l'activité)
- Je participe à l'amélioration des connaissances et à la veille environnementale sur le site en **transmettant à la structure animatrice mes observations écologiques** les plus intéressantes (en y joignant si possible une photographie, une date et un lieu), et/ou en participant à un programme de **sciences participatives** sur le site
- J'avertis la structure animatrice de la présence **d'espèces animales ou végétales exotiques envahissantes**, et je veille à ne pas en introduire ou en propager.
- Je participe aux réseaux d'alertes liés à la biodiversité marine, en faisant **remonter toute dégradation, pollution majeure ou animal échoué** que je pourrais observer. Ces informations sont reportées à l'animateur du site pour les dégradations et pollutions, et au Réseau National d'Echouage (tél. 24 h / 24 h : 05.46.44.99.10) pour les animaux échoués.
- Je **signale** à la structure animatrice toute **interaction observée avec les oiseaux**, dans le but d'améliorer constamment ces préconisations
- Je signale à l'administration compétente (Délégation à la Mer et au Littoral de la DDTM 76) **tout engin perdu ou abandonné sur le fond** et non transportable (casier, filet). Celui-ci peut continuer de capturer des oiseaux pendant des années (pêche dite « fantôme »).

Je m'engage sur une durée de 5 ans, à compter de la réception de ce formulaire d'engagement par la DDTM/DML de Seine Maritime

Date :

Signature :

